

Cause Communes

GARNAT-SUR-ENGIÈVRE ■ On y vit avec les caprices de la Loire et le petit flux touristique du canal latéral

Une commune rurale entre deux eaux

Entre la Loire et le canal latéral, Garnat-sur-Engièvre est vraiment une commune entre deux eaux. Mais elle est aussi un gros bourg rural qui maintient sa population grâce aux deux sites industriels de Bourbon-Lancy et Dompierre.

Hervé Moisan

« Ici, on a toujours vécu avec les crues de la Loire, mais, depuis la construction du barrage de Villeret en 1982, les crues sont moins importantes ». Natif de la commune, Joël Maître, le maire de Garnat depuis 2001, évoque bien quelques parcelles de prairies mangées par les crues et qui changent de côté selon les caprices du fleuve royal, mais ces aléas climatiques ne semblent pas beaucoup le perturber, ni lui, ni d'ailleurs son 3^e adjoint, Jean-Pierre Blandin, un éleveur : « De toute façon, maintenant, avec le système d'alerte des crues, on a au moins 24 heures pour réagir. La crue de ce printemps a été importante mais aucune habitation n'a été menacée sérieusement ».

De fait, Garnat respire la sérénité d'un bourg rural implanté à l'écart de la grande route qui mène vers l'ouest à Moulins et vers l'est à Bourbon-Lancy.

C'est d'ailleurs par ces



ÉLUS. Joël Maître (à gauche) et Jean-Pierre Blandin à la halte nautique aménagée en bordure du canal latéral à la Loire.
PHOTO : S. TRÉMODEUX

deux villes et Dompierre que la population est attirée : « Bien souvent, dans les couples garnatois, l'homme travaille chez Iveco à Bourbon ou à la fonderie PSA de Dompierre, la femme ayant un emploi dans le tertiaire à Moulins », explique Joël Maître.

La proximité de ces deux gros sites d'emplois est une chance pour la commune, qui, reconnaît le

maire, n'a pour l'heure réussi à commercialiser que 2 des 5 ha de sa zone artisanale.

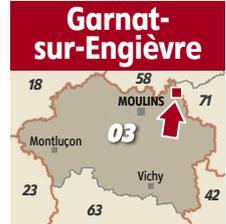
Le tourisme, via le canal latéral, pourrait être à terme un moteur d'activités. « Nous avons ainsi demandé que la voie verte qui reliera Dompierre à Decize passe par le centre du bourg », indique le maire qui constate aussi en saison que « trois ou quatre bateaux s'arrêtent

chaque jour à notre halte nautique ». La saison a commencé mais « cette année, vues les conditions météo, on n'a pas encore vu grand monde ! ».

En attendant, Garnat s'occupe de son cœur : la commune a signé avec le Conseil général un contrat d'aménagement de bourg pour la réfection des trottoirs, des chassées et l'enfouissement des lignes électriques, un chantier de 700.000 € financés à 30 %

par la collectivité départementale.

Les nouveaux logements ne sont pas oubliés par la commune : deux maisons anciennes vont être réhabilitées par la Com com pour accueillir des personnes âgées, et un lotissement de 12 lots est en cours de réalisation avec la Société d'Équipement d'Auvergne. Comme quoi, à Garnat, le calme n'est qu'apparent. ■



REPÈRES

Intercommunalité

Appartient à la com com du Pays de Chevagnes en Sologne bourbonnaise

Surface

1.874 hectares bordés par la Loire et traversés par l'Engièvre et le canal latéral créé en 1838.

Histoire

Le nom de Garnat évoque une protection : la commune aurait ainsi été à l'époque franque le poste avancé, le gardien. Avant la Révolution, elle s'appela Garnat-sur-Loire, puis après, Garnat. C'est en 1903 que le conseil municipal, pour mettre fin aux confusions avec Gannat décida d'adopter le nom de Garnat-sur-Engièvre.

Population

729 Garnatois en 2013. Ils étaient 737 en 2009.



Budget 2013

590.000 € en fonctionnement, 811.000 € en investissement

Activités

Une école (4 classes), un bureau de poste ; moyen surface, boulanger bar tabac, dépôt de presse, coiffeuse, mécanicien avec station-service, 1 maçon et 2 entreprises du bâtiment, 1 menuisier couvreur, chambre funéraire, taxi, pension canine, cimetière animalier et 16 exploitations agricoles.

Associations

Football, pétanque, société de pêche, club des retraités, Garnat-Tonic, Anciens combattants et parents d'élèves.

RENDEZ-VOUS

CAUSE COMMUNES

JEUDI PROCHAIN. Notre rubrique fera étape à Marigny, canton de Souvigny.

À VOIR

ÉGLISE

NÉO-ROMANE. L'église de Garnat est récente. Construite en style néo-roman et dédiée



à Saint-Germain, elle n'est ni classée ni inscrite au titre des Monuments historiques, mais elle a fière allure au centre du bourg..



CHÂTEAU

EN POSITION DOMINANTE. Bâti sur une hauteur dominant le canal latéral, le château inachevé de Garnat n'a pas été terminé parce que son commanditaire est mort avant la fin des travaux.

La colline des souvenirs, un des deux cimetières animaliers en Allier

Parmi ses spécificités, Garnat peut se flatter de posséder son territoire un des deux cimetières animaliers en Allier (*)

C'est par hasard que Claude Coutan et son épouse Marie-Claire ont créé ce cimetière baptisé « la colline aux souvenirs ». « Nous étions d'anciens citadins reconvertis dans l'agriculture au début des années 80, raconte Claude Coutan, on s'est installé sur l'exploitation familiale et, un jour, on est tombé sur un article évoquant un cimetière animalier. Quelques temps plus tard, on s'est lancé et après quelques balbutiements, la colline aux souvenirs est née en 1993 ».

Aujourd'hui, le site, joliment implanté comme son nom l'indique au sommet d'une colline, accueille 153 tombes : « Il y a une majorité de chiens, bien sûr, mais aussi des chats, des lapins, des perches, des hamsters... On reçoit même des demandes pour des chevaux,



AU MILIEU DES TOMBES. Marie-Claire et Claude Coutan gèrent le cimetière qu'ils ont créé en 1993.

mais jusqu'à présent, la préfecture refuse ».

De fait, on se croirait dans un véritable cimetière... miniature avec, parfois, tombes en marbre, photo du défunt, et petite plaque de remerciements. On peut y lire la peine d'une maîtresse qui a perdu son Oscar, ou les fleurs

délicatement déposées sur la tombe de Bouboule « mort à 16 ans ».

Concrètement, pour faire enterrer son animal préféré, il suffit d'adhérer à l'association (40 € par an), sachant qu'une grande liberté est laissée à chacun pour les soins funéraires. Et si les gens disparaissent

à leur tour, que deviennent les tombes ? « La tombe est alors fleurie une fois par an pendant deux ans. Si, après ce délai, aucun héritier se manifeste, l'association reprend la tombe »... ■

(*) L'autre cimetière animalier dans le département, Nos fidèles compagnons, se trouve à Le Vernet.